

11^{ème} congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation

Le coworking comme moyen pour booster l'entrepreneuriat agricole

Cas des petits apiculteurs

Meriem OUZINI, Institut Supérieur de Comptabilité et D'administration des Entreprises
(Tunisie)

Sonia Maatoug, Institut Supérieur des Etudes Préparatoires en Biologie Géologie de la Soukra
(Tunisie)

...

Résumé

Cette recherche s'intéresse à l'étude du coworking appliqué à l'entrepreneuriat agricole, pour ce faire nous avons mené une étude exploratoire auprès de 20 apiculteurs. Des entretiens semi-directifs ont été effectués en Tunisie. Le résultat de cette recherche nous a permis de souligner le rôle que peut jouer le coworking afin de remédier aux difficultés rencontrées par les apiculteurs et booster ainsi l'entrepreneuriat agricole.

Mots-clés : Coworking, Entrepreneuriat agricole, Apiculture, Recherche exploratoire.

Introduction et objectifs

Le chômage des jeunes est un grand problème pour la Tunisie, un fardeau qui se transmet d'un gouvernement à un autre. Selon I.N.S.T l'année 2018 se clôture avec un taux de chômage qui s'élève à 15.5%. Si les jeunes voient leur chance de trouver un travail limité dans les villes, il l'est encore plus compliqué dans les zones rurales. Le rapport de la banque mondiale de 2013 souligne un important écart entre les régions urbaines et régions rurales (Boughzala et al, 2016). En effet la forte concentration démographique et industrielle dans les grandes villes en Tunisie accentue le taux de chômage dans les zones rurales (Boughzala et al, 2016). La solution à cette problématique est d'adopter des pratiques plus entrepreneuriales chez les agriculteurs

(Lans et al 2013). De même, Haghghia et al (2018), soulignent l'importance de développer l'esprit d'entreprendre dans le secteur agricole. Sachant que l'entrepreneuriat rural n'est pas à l'abri des problèmes, les entreprises sont confrontées à des difficultés du genre, fragilité financière, limites des ressources humaines ou autres (Bessaoud, 2008). Adopter le coworking nous a alors semblé une pratique fertile pour les recherches sur l'entrepreneuriat agricole. Ainsi ce présent travail cherche à comprendre comment les espaces de coworking présentent-ils une solution pour les entrepreneurs agricoles ? Dans ce qui suit nous présentons dans un premier temps les deux concepts clés de notre travail de recherche (l'entrepreneuriat agricole et le coworking), par suite nous évoquons notre méthodologie de recherche ainsi que les résultats et les interprétations qui l'en résultent. Enfin nous présentons les implications et limites de notre travail de recherche.

1 L'entrepreneuriat agricole

L'entrepreneuriat ne dépend pas du contexte, c'est une pratique qui convoie créativité, prise de risque et recherche d'opportunités. Cette idée a été critiquée par les auteurs tels que (Rauch et al 2009) et (Lans et al.2008), ces derniers supposent que l'entrepreneuriat ne se limite pas à ses trois fondements mais compte d'autres aspects liés au contexte. Ainsi, il convient de présenter l'entrepreneuriat agricole comme une activité qui puise ses fondements de l'entrepreneuriat des entreprises mais présente des spécificités propres au secteur agricole (Lans et al 2013). Pour les agriculteurs le recours à l'entrepreneuriat est un moyen pour maximiser les revenus non stables, mais aussi pour rompre avec l'isolement rural. Considéré comme une alternative à l'activité agricole, l'entrepreneuriat agricole englobe les activités de l'agro-tourisme, et toutes les activités innovantes de culture ou de transformation alimentaire ainsi que les exploitations risquées avec un rendement minime (Fitz-Koch et al, 2018). Sachant que l'atmosphère agricole n'encourage pas forcément la pratique entrepreneuriale, centrée essentiellement sur la productivité, laissant peu de place à la créativité et à la prise de risque. L'invasion technologique dans les régions a tout de même accéléré le développement de l'entrepreneuriat rural. Ainsi, il demeure essentiel de concilier innovation et durabilité, car peu ont réussi à maintenir leur projet innovant. De même, les menaces externes poussent souvent les entreprises à coopérer, car c'est à travers l'union que les acteurs arrivent à les dépasser. La coopération leur offre à la fois la possibilité de renforcer leurs ressources et leur notoriété (Marchesnay,2012). Bosma et al (2000), soulignent également l'importance de l'aspect social pour l'entrepreneur, le soutien que peut apporter son entourage est déterminant pour son projet. Ils supposent que le contact avec des entrepreneurs renforce l'esprit d'entreprendre et permet le partage des expériences. Ces

constats, soulignent une concordance avec le coworking, ce qui explique l'intérêt de l'étude de ce concept dans une deuxième section.

2 Coworking

C'est au début des années 80 que le coworking émerge depuis les États-Unis (Pierre et Burret, 2014). En effet, il fait son apparition avec la montée en puissance des high-tech, mais rapidement après l'avènement du e-commerce le concept de coworking chute temporairement, ce n'est qu'en 2012 qu'il réapparaît de nouveau (Desbois, 2014). D'autres auteurs tels qu'Ivaldi et al (2018), révèlent que ce phénomène a vu le jour en 2005 précisément à Sain Francisco. Si la littérature présente une discordance quant à la naissance du coworking, il n'est pas moins quant à son interprétation. Pour Capdevila (2015), attribuer une définition universelle à ce concept demeure une tâche difficile. Concrètement le coworking est un espace de bureaux partagés entre un groupe de personnes opérant ou non dans la même activité, qui ont pour objectif le partage de certains coûts (loyer, mains d'œuvres...) (Castilho et Quandt, 2017). En 1989 Le sociologue Ray Oldenburg a présenté le concept de tiers lieux, comme un moyen pour renforcer l'esprit de communauté, disparu suite à la construction des banlieues d'après-guerre afin de faciliter l'échange et la coopération entre les habitants (Oldenburg, 1997). En ce sens, le coworking est apparu pour transmettre ses avantages dans le monde professionnel. Il s'agit d'un tiers lieu, qui est à mi-chemin entre le travail indépendant et le travail au sein d'une organisation. Il allie l'aspect formel par la présence d'un espace organisé pour le travail et l'aspect informel de la collaboration (Leclercq-Vandelannoitte et Isaac, 2016). Outre que l'avantage économique les espaces de coworkings permettent l'échange entre les professionnelles, à la conquête de nouvelle idée ou pour le partage des expériences (Fuzi et al, 2015). L'intérêt porté à l'étude de ce concept réside dans sa capacité à apporter un avantage par rapport à l'organisation classique comme unité, il procure une flexibilité structurelle tout en préservant les liens sociaux (Ivaldi et al 2018). En effet le coworking est un espace de travail alternatif de l'économie indépendante, qui offre aux coworkers l'indépendance et la liberté de gérer leur temps et leur espace, sans pour autant négliger l'aspect social du travail (Fuzi et al, 2015).

3 Méthodologie

À la lumière de ce qui précède, cette présente section cherche à répondre à notre problématique de recherche, pour ce faire nous avons mené une étude exploratoire qualitative, auprès de 20 apiculteurs. Le choix de l'apiculture, puise sa légitimité de la nature de l'activité, considérée comme abordable, nécessitant peu d'investissement par rapport aux autres activités agricoles, mais peu maîtrisée d'où l'importance du partage des connaissances. Il convient alors de

comprendre le rôle que peut jouer le coworking dans l'entrepreneuriat agricole. Dans ce travail le paradigme épistémologique mobilisé est l'interprétativisme (Miles et Huberman, 2003). Un guide d'entretien a été établi au préalable pour mener les entretiens semi-directifs structurés par des questions ouvertes. La collecte de données a été menée au cours d'une formation en apiculture. La formation a duré 8 jours ce qui nous a permis de mettre en exergue les difficultés que connaît le secteur d'apiculture en Tunisie. Les apiculteurs ont été invités à fournir des informations sur leurs ambitions entrepreneuriales, les difficultés rencontrées ainsi que les éventuelles solutions. La technique de collecte de données est la prise de notes. Pour notre recherche nous avons opté pour l'analyse de contenu thématique, puis nous avons procédé à l'élaboration des matrices telles que recommandées par Miles et Huberman (2003).

4 Résultats

Thèmes	Sous thèmes	Verbatim
Manque de compétences	Maitrise de l'apiculture	<p>I1 « Je ne maîtrise pas encore bien l'apiculture... je dépends encore des apiculteurs ».</p> <p>I2 « J'ai besoin de faire appel à un professionnel pour mieux maîtriser la pratique ».</p> <p>I3 « J'ai hérité ce savoir de mon père qui était apiculteur...c'est pour ça j'essaye de me former pour connaître les nouvelles techniques ».</p> <p>I4 « Je trouve des difficultés avec l'apiculture je dois me faire aider.... pour produire un miel biologique de qualité ».</p> <p>I6 « Je souhaite améliorer la gestion de mes ruches qui malgré leur nombre important la production du miel n'est pas significative ».</p>
		<p>I7 « je dois apprendre comment améliorer la qualité organoleptique du miel ».</p> <p>I8 « J'apprends l'apiculture pour utiliser les produits de la ruche pour tout ce qui est cosmétique à base de miel ».</p> <p>I9 « je cherche à améliorer le savoir déjà acquis de mon frère pour se spécialiser dans tous ce qui est produits cosmétiques à base de miel ».</p>

		<p>I11 «Je dois me former auprès des professionnelles qui expérimentées en apiculture avant de m'investir ».</p> <p>I13 « pour développer mon activité ... je dois me former car je connais que les pratiques rationnelles peu productives Afin de prévenir les maladies qui attaquent la ruche ».</p> <p>I15 « je veux me spécifier dans l'élevage des reines ...il n'y a pas de formation spécifique pour ce type d'élevage peu connu ».</p> <p>I16 « Je suis éleveur de reine, le problème, c'est une activité plus compliquée et peu maîtrisé, ».</p> <p>I19 « je suis enseignante universitaire, l'apiculture m'a toujours inspiré pour mes recherches, je la maîtrise sur le plan théorique ... je dois maîtriser la pratique».</p>
	Entrepreneurial	I9 « je ne sais pas comment faire pour mettre en place le projet».
Ressources insuffisantes	Matériels	<p>I2 « je souhaiterai augmenter ma production mais pour ça il me faut plus de moyens ».</p> <p>I5 « il me faut un moyen de transport pour commercialiser le miel dans les villes ».</p> <p>I2« J'ai voulu acheté un camion pour le transport des ruches maisla banque a refusé de m'octroyer le crédit ».</p> <p>I18 « je souhaiterai devenir formateur en apiculture, pour ça il me faut des moyens pour assister à des formations certifiées »</p> <p>I17 « j'ai beaucoup de dépenses : transport , mains d'œuvres ».</p>
	Humaines	I10 « je dois embaucher un gardien connaisseur ... pour surveiller les ruches, car je ne peux pas être présent tout le temps».
	Fournisseurs	I14« Pour augmenter rapidement la production j'ai besoin d'acheter des reines le problème en Tunisie Il y n'a pas beaucoup d'éleveurs de reine ».

Réseau social professionnel limité		I20 « je dois trouver des éleveurs de reines pour augmenter la production ».
	Clients	I12 « je dois cibler des consommateurs qui sont prêts à payer cher pour un produit de qualité ».

5 Discussions

La majorité des apiculteurs interviewés ont dû faire face à un manque de compétence. Ceci s'explique par le fait qu'ils ne sont pas tous des spécialistes en la matière, certains ont plutôt hérité ce savoir de leurs proches des pratiques traditionnelles qui présentent des limites. D'autres maîtrisent plutôt l'aspect théorique, mais ne savent pas comment opérationnaliser ce savoir. Les causes d'incompétences des apiculteurs sont différentes mais soulignent une complémentarité entre ceux qui promut l'innovation scientifique (enseignants- chercheurs) et ceux qui possèdent l'expérience et la pratique. Des difficultés que le coworking peut y remédier, en offrant la possibilité aux entrepreneurs de coopérer entre eux pour échanger leurs connaissances et apprendre des expériences des uns et des autres. Même si l'apiculture est une activité qui ne nécessite pas beaucoup d'investissements comparée à d'autres, il demeure tout de même essentiel de s'équiper du nécessaire : un appareil pour extraire le miel, un petit atelier, transport etc. Mais pour certaines personnes, ceci peut s'avérer difficile à acquérir. Le coworking permet à ces derniers de partager les coûts, ils peuvent ensemble louer un atelier près de leurs ruches, ainsi que d'autres coûts comme le transport des ruches, le recours d'un vétérinaire en cas de maladie, faire appel à formateur etc. Certains apiculteurs cherchent à augmenter la quantité de leur miel, ils sont amenés à augmenter le nombre des reines et de

trouver plus d'arbres fleuris, le problème qu'en Tunisie il y a peu d'éleveurs de reines, c'est souvent à travers la technique de bouche à oreille qu'ils arrivent à trouver un fournisseur. Ce problème peut être réglé par le coworking, par exemple certains des interviewers ont mentionnés qu'ils sont spécialistes dans l'élevage des reines, le coworking permet aux apiculteurs surtout les débutants qui n'ont pas un carnet d'adresse d'être proche de leurs fournisseurs et gagner ainsi du temps et de l'énergie. Le coworking peut soulever certains problèmes, mais pas tous, nous pouvons souligner le rôle qu'il peut jouer pour briser la solitude des entrepreneurs ruraux. Travailler au sein d'une communauté dans des régions isolées a des avantages outre que l'échange des expériences et le partage des coûts. Il renforce le pouvoir des apiculteurs vis-à-vis des parties prenantes, ils auront un pouvoir de négociation plus important vis-à-vis des fournisseurs, banque, autorité locale etc. Le coworking peut être une composante clé pour faciliter l'organisation professionnelle de ce secteur. Le coworking présente tout de même des limites, pour la commercialisation on ne peut pas le recommander pour des personnes qui pratiquent la même activité, car ils sont considérés comme des concurrents ce qui peut nuire à leurs relations. De même que l'échange des connaissances n'est pas une évidence en soi car la réussite de la coopération exige un climat d'entente et de confiance Marchesnay (2012). D'après notre constat cette pratique peut constituer une solution pour les entrepreneurs naissants qui présentent des difficultés élémentaires ou ceux opérants dans des activités complémentaires.

6 Implications et Limites

6.1 Implications

Outre que le risque d'isolement que les entrepreneurs en région rurale font souvent face, l'étude empirique sur les apiculteurs a mis le point sur d'autres problèmes des entrepreneurs agricoles, qui peuvent être résolus par le coworking, comme le partage d'expériences, l'échange des connaissances, le partage de certains coûts comme (le loyer, le transport, main-d'œuvre, etc). Cette étude nous a permis d'élucider l'importance de l'adoption du coworking par les entrepreneurs agricoles. À notre connaissance peu d'études ont combiné ses deux concepts ensemble, mais ce travail demeure exploratoire et gagnerait à être poursuivi, afin d'identifier avec plus de profondeur, le rôle du coworking dans l'entrepreneuriat agricole.

6.2 Limites

Le secteur agricole étant vaste, pour atteindre plus de précision dans les résultats, nous nous sommes intéressés exclusivement aux entrepreneurs apiculteurs, les résultats de notre étude ne peuvent donc pas être généralisés sur l'ensemble des entrepreneurs agricoles. Afin de remédier

à cette limite nous proposons de mener une étude auprès des entrepreneurs qui opèrent dans d'autres secteurs agricoles et de tester cette pratique auprès d'un échantillon plus vaste. La deuxième limite se rapporte au fait que les intervenants ont été questionnés en tant que futurs coworkers et non sur la base d'une réelle expérience dans un espace de coworking agricole, nous considérons que l'immersion de l'auteur dans un vrai espace de coworking (chercheur - acteur) pourrait apporter plus de profondeur à l'étude.

Bibliographie

Bessaoud M. (2008). « Les organisations rurales au Maghreb », *Économie rurale*, p. 8-21.

Bosma N., Van Praag M., De Wit G. (2000). « Determinants of successful entrepreneurship », *Papers 0002/e, Neuhuys – Research Institute For Small And Medium*.

Boughzala Y., Defalvard H., Bousnina Z., (2016). « La difficile émergence de l'entrepreneuriat social dans le processus démocratique de la Tunisie : une solution du côté des territoires ? », *Revue Interventions économiques*, 54.

Capdevila I., (2015). « Co-working spaces and the localised dynamics of innovation in Barcelona », *International Journal of Innovation Management*, 19, n° 3.

Castilho M.F., Quandt C. (2017). « Collaborative Capability in Coworking Spaces: Convenience Sharing or Community Building? », *Technology Innovation Management Review*, 7, n°12, p. 32-42.

Desbois C. (2014). « Le coworking : un mode de travail né de la crise ? L'exemple de Berlin » , *Allemagne d'aujourd'hui*, 210, n°4, p. 100-109.

Fitz-Koch S., Nordqvist M., Carter S., Hunter E. (2018). « Entrepreneurship in the agricultural sector: a literature review and future research opportunities », *Entrepreneurship Theory and Practice*, 42, n°1, p. 129-166.

Fuzi A., Clifton N., Loudon, G.H., (2015). « New spaces for supporting entrepreneurship? Co-working spaces in the Welsh entrepreneurial landscape », *Proceedings of the 8th International Conference of entrepreneurship, innovation and regional development*, Sheffield, UK, June 18-19, p. 309-318.

Haghighia N.F., Bijanib M., Rezvanfarc A., Valizadehd N. (2018). « Developing an appropriate model for entrepreneurial faculty of agriculture in Iran », *International Journal of Agricultural Management and Development*, 8, n°4, p. 501-518.

Institut national de la statistique <http://www.ins.tn/fr/statistique-tunisie-institut-national-de-la-statistique>.

Ivaldi S., Pais P., Giuseppe Scaratti (2018). Coworking(s) in the Plural : Coworking Spaces and New Ways of Managing , *The New Normal of Working Lives*. p.219-241.

Lans T., Biemans H., Verstegen J., Mulder M. (2008). « The influence of the work environment on entrepreneurial learning of small-business owners, », *Manag Learn*, 39, n°5, p. 597-613.

Lans T., Seuneke P., Klerkx L. (2013). *Agricultural entrepreneurship, encyclopedia of creativity, invention, innovation and entrepreneurship*, Publisher: springer reference, editors: Elias G. Carayannis.

Leclercq-Vandelannoitte A., Isaac H., (2016). « The new office: how coworking changes the work concept », *Journal of Business Strategy*, 37, n°6, p. 3-9.

Marchesnay M. (2012). « Innovations, territoires et capitalisme entrepreneurial », *Marché et Organisation*, 16, n°2, p.181-208.

Miles M., Huberman M. (2003). *Analyse des données qualitatives*, (2ème édition). Bruxelles: de boeck.

Oldenburg R. (1997). « Our Vanishing "Third Places" », *Planning Commissioners Journal*. p. 6-10.

Pierre X., Burret A. (2014). «Animateur d'espaces de coworking, un nouveau métier ? », *Entreprendre et Innover*, 23, n°4, p.20-30.

Rauch A., Wiklund J., Lumpkin G.T., Frese M. (2009). « Entrepreneurial orientation and business performance : an assessment of past research and suggestions for the future », *Entrepreneurship Theory and Practice*, 33, p.761-787.